

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six du mois de Novembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Elisabeth CAUSSIDERY, Jennifer BENAYAD, Messieurs Emmanuel FRANCHINI, Philippe CHAPUIS, Joël VIONNET, Jean-Sébastien GRESARD, Julien LAURENT, Loïc BARTHET, Jean-François PERROT, Vincent LAITHIER.

Secrétaire de séance : Madame Jennifer BENAYAD.

1/ Approbation du Compte-Rendu du 03 Novembre 2025

Le Procès-verbal du 03 Novembre 2025 est approuvé à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

2/ Participation financière obligatoire école Labergement-Sainte-Marie

La participation financière par enfant sera augmentée de 10 €, passant de 210 € en 2024/2025 à 220 € pour l'année 2025/2026. Comme chaque année, cette participation est calculée en fonction des coûts de fonctionnement par élève de notre école communale.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité.

3/ Maison Billet : - présentation Avant-Projet Sommaire

La géothermie n'étant désormais plus envisageable sur notre commune, l'option d'une chaudière à pellets ou à plaquettes est actuellement à l'étude afin de garantir un mode de chauffage durable et adapté à nos besoins. Dans une démarche responsable, un maximum de matériaux issus du chantier sera réutilisé, recyclé ou revendu lorsque cela sera possible (lavabos, menuiseries, planches, équipements...).

Les espaces verts seront préservés autant que possible : le projet prévoit notamment le maintien des zones naturelles, la création d'un jardin collectif ainsi que la plantation d'arbres afin de renforcer la qualité environnementale du site.

La modification des plans a été réétudiée : l'escalier sera déplacé afin d'éviter le passage devant les fenêtres de l'appartement voisin, garantissant ainsi davantage de confidentialité et de confort pour les occupants.

Concernant la partie sous toiture, celle-ci sera aménagée avec un plancher afin de pouvoir, le cas échéant, servir d'espace de stockage pour la commune ou de grenier supplémentaire à disposition des futurs locataires.

L'option d'éclairage la plus adaptée pour le parking est l'installation de réverbères. La proposition initiale d'un éclairage bas a été écartée afin d'éviter tout problème lié au déneigement et de garantir une meilleure durabilité des installations.

- dossiers Subventions

Madame le Maire demande à l'ensemble de son conseil municipal l'autorisation de déposer les différents dossiers de subventions : Effilogis, DETR, Département.

Le Conseil municipal autorise Mme le Maire à l'unanimité à faire ces 3 dossiers de subventions.

4/ Questions diverses

- Lotissement : la vente de la parcelle 2 sera prochainement signée chez les Notaires.
- La commission Communication souhaite diffuser des courriels informant les habitants de l'avancement des projets de l'année. Étant donné que nous entrons en période électorale, ces communications resteront strictement informatives et non promotionnelles, conformément aux dispositions de l'Article L52-1 du Code électoral, qui interdit toute campagne de promotion des réalisations d'une collectivité pendant la période pré-électorale.
- Nous regrettons que les enfants, à la sortie de l'école de Métabief, restent seuls pendant environ quinze minutes en attendant l'arrivée du transporteur. Des démarches sont en cours, la responsabilité incombe normalement au transporteur, qui doit être présent dès la fin des cours. Dans l'attente d'une solution définitive, le conseil décide néanmoins de maintenir une présence de surveillance à l'école de Saint-Antoine.
- Mme le maire nous fait un compte-rendu de la réunion avec Familles Rurales : l'achat d'un véhicule de 9 places est prévu avec la participation des communes des Fourgs, Métabief, Oye et Pallet, Montperreux et Malbuisson. Une subvention de 50 % sera accordé, le reste sera amorti par les communes sur 7 ans. Ils demandent si une commune à un emplacement parking pour le véhicule ou éventuellement la pose d'un carport sur un emplacement existant ? Le PEDT est à renouveler très rapidement. Concernant les enfants sur liste d'attente, une réflexion est en cours pour agrandir la cantine de la maternelle aux Hôpitaux-Neufs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.